



Déclaration du comité exécutif de la FSESP sur une Union européenne sociale

Adoptée par le comité exécutif de la FSESP le 7 juin 2005

10 Etats membres de l'Union européenne ont ratifié le Traité constitutionnel, tandis que les citoyens de France et des Pays-Bas l'ont rejeté.

Le comité exécutif de la FSESP, réuni à Bruxelles le 7 juin 2005 pense que le désenchantement croissant des citoyens et des travailleurs à l'égard de l'intégration européenne provient de deux facteurs :

1. le renoncement collectif des ministres de l'UE à leurs responsabilités dans le processus de prise de décision ;
2. l'orientation extrêmement néo-libérale de l'actuelle Commission, soutenue également par nombre de gouvernements des Etats membres.

1. Depuis de trop nombreuses années, la dérive politique vers le néo-libéralisme s'est installée au sein du Conseil des ministres. Les représentants des gouvernements nationaux ont apporté leur soutien à la primauté économique inscrite au programme de la Commission, et ce, au détriment du développement social et environnemental. **Les ministres ont utilisé cette voie sous le couvert de l'anonymat.** Le discours politique national rejette systématiquement la faute sur Bruxelles et parfois, ce sont les ministres responsables des décisions prises à ce niveau qui n'hésitent pas à recourir à ce type de discours. **La facilité avec laquelle les ministres ont évité d'être tenus pour responsables de ces décisions a engendré un euro-cynisme chez les citoyens.** Le néo-libéralisme s'est glissé jusque dans les arrêts de la Cour de Justice des Communautés Européennes, qui prônent systématiquement les règles du marché au milieu d'un vide politique.

2. **L'orientation politique de l'actuelle Commission est extrêmement néo-libérale, mais** elle est aussi soutenue par de nombreux gouvernements des Etats membres. Citons les exemples suivants :

- le projet de directive sur les services qui ouvre la porte au dumping social et salarial
- la proposition de révision de la directive temps de travail consistant à généraliser les possibilités de recourir à la clause dérogatoire (« opt out ») en légalisant de fait l'obligation faite aux travailleurs de rester sur leur lieu de travail sans rémunération et en mettant en danger la santé et la sécurité des travailleurs ainsi que leurs conventions collectives.
- La stratégie de Lisbonne centrée exclusivement sur la compétitivité et le marché intérieur au détriment des piliers social et environnemental
- Un programme de politique sociale de la Commission sans contenu législatif substantiel
- Une politique générale centrée sur une législation économique dure qui écrase les instruments de politique sociale non contraignants

Une Union européenne élargie ne peut reposer sur les seuls principes du marché intérieur.

Le Comité exécutif de la FSESP réitère sa conviction fondamentale qu'une Union européenne élargie ne peut reposer sur les seuls principes du marché intérieur. L'UE doit se développer sur la base d'une Union sociale, économique et politique.

Le rejet du projet de Traité constitutionnel doit être interprété comme un signal social et politique à l'adresse des responsables politiques nationaux et européens qui doivent réorienter la construction de l'UE sur la base d'une harmonisation sociale vers le haut, des services publics forts et efficaces et la consultation systématique des syndicats et des partenaires sociaux.

Une politique active de l'emploi doit conduire de toute urgence à investir dans les services publics et les infrastructures telles que l'éducation, la santé, les services sociaux, les transports. Ceci implique également d'éviter la concurrence fiscale entre Etats membres, de mener le combat contre l'évasion fiscale et la fraude fiscale au sein de l'UE. Une Union européenne socialement équilibrée est indispensable pour combattre les effets négatifs de la mondialisation.

Les événements du 29 mai et du 1^{er} juin doivent forcer les responsables politiques, tant au niveau national qu'au niveau européen, à prendre leurs responsabilités, à rendre des comptes et à admettre le lien qui existe entre les décisions prises au niveau européen et les conséquences au niveau national. L'Union européenne doit intégrer la dimension du progrès social. C'est seulement à ce prix qu'elle gagnera sa légitimité auprès des travailleurs et des citoyens d'Europe.

DG/EC 7 JUNE/docs distributed/FR final declaration social EU.doc

(traduit par AMP le 12/06/05)